

Championnat Jeunes 2017 – 2018 (Filles et Garçons)

Poussins/Benjamins (nés en 2007 et avant) – Minimes (nés en 2005-06)
Cadets (nés en 2003-2004) – Juniors (nés en 2000-2001-2002)

But : L'objectif de ce championnat est la découverte du tennis de table en compétition.

Responsables : Henri BONNEFILLE (06 27 75 00 59) et Anne PETITJEAN (06 81 89 18 15)

Regroupement des équipes sur 4 plateaux :

- Pôle de Roanne (salle Hélène Boucher, 120 rte de Briennon)
- Pôle Grand-Croix (salle Roger Rivière, rue Louis Pasteur, à côté sortie autoroute N°13)
- Pôle Saint-Chamond (Salle Armand Formet, 1 rue Louis Chatin)
- Pôle Boën (Gymnase intercommunal, près du collège)

Organisation de la compétition :

Le samedi après midi. **Pointage : 13h30 - Début : 14 h00**

Tour 1 Samedi 2 décembre 2017	Tour 3 Samedi 17 mars 2018	Finales – Titres : Samedi 26 mai 2018
Tour 2 Samedi 13 janvier 2018	Tour 4 Samedi 31 mars 2018	

1^{ère} et 2^{ème} journée : brassage des différentes équipes, par catégories et par zones géographiques, permettant d'établir plusieurs divisions.

- Sud > Benjamins-Minimes à St-Chamond et Cadets-Juniors à Grand-Croix
- Plaine > Benjamins à Juniors à Boën
- Nord > Benjamins à Juniors à Roanne
- Poules en tenant compte de l'appréciation des clubs (fort-moyen-faible).

3^{ème} et 4^{ème} journée : en fonction du nombre d'équipes inscrites dans chaque catégorie un véritable championnat sera mis en place sur les parties nord et sud du département, une ou plusieurs catégories sur un pôle.

- Sud et Plaine
 - Benjamins sud et plaine à Saint Chamond,
 - Minimes et cadets sud à Grand-Croix
 - Minimes et cadets plaine + juniors sud et plaine à Boën
- Nord > Benjamins à Juniors à Roanne

A l'intérieur de leur division, les équipes montent, descendent ou se maintiennent à chaque journée. A l'issue de chaque épisode, des points sont attribués à chaque équipe, ce qui permettra d'établir un classement général après chaque tour.





5^{ème} journée : la journée des titres se déroulera le samedi 13 mai 2017 à Boën.

Le nombre d'équipes qualifiées pour les finales est calculé au prorata des engagements dans chaque catégorie, garçons et filles, et sur chaque pôle.

Règlements :

Tout club évoluant au niveau régional et/ou national a l'obligation d'engager au moins une équipe en championnat jeune.

La compétition est ouverte aux licenciés « TRADI » et « PROMO ».

Les balles utilisées seront des balles en plastique.

Les équipes sont composées de deux joueurs licenciés dans le même club ou dans deux clubs différents avec la possibilité d'ajouter un troisième joueur uniquement pour le double. Le classement des joueurs devra être inférieur à 800 points et le total des points de l'équipe (joueurs de simples) devra rester inférieur à 1400 points.

Le classement à prendre en considération est celui du début de saison.

Le brûlage n'est pas appliqué, mais un joueur ne pourra être engagé que pour une seule et même équipe lors d'une journée de championnat.

Les féminines sont acceptées dans le championnat garçons (équipe mixte), mais pas d'équipe exclusivement féminine en garçons.

Les féminines ont également la possibilité si elles le souhaitent, de participer dans la catégorie d'âge inférieure (ex : Deux filles juniors peuvent jouer en cadet. Une cadette peut jouer avec une minime en minime).

Possibilité d'engager une équipe poussins, mais celle-ci évoluera en catégorie « benjamins ».

Participation à 2 tours minimum pour pouvoir disputer les titres.

Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches en 11 points, suivant les règles générales de la F.F.T.T.

Les lettres AB et XY sont attribuées par tirage au sort.

Il faut respecter l'ordre des rencontres inscrit sur la feuille de match.

Si le nombre d'équipes inscrites est élevé, et en fonction du temps alloué, le Juge Arbitre Principal pourra prendre la décision de faire disputer les rencontres au score acquis.

Pour un bon déroulement des différentes journées, il est demandé à chacun de participer au montage et démontage des installations. La bonne volonté de tous évitera tous désagréments et retards éventuels.





Droits d'engagement :

Le droit d'engagement est fixé à **8 euros** par équipe, quelle que soit la date d'inscription. Il est possible d'inscrire une équipe à n'importe quel épisode de la saison, suivant les places disponibles, et ce, au plus tard 8 jours avant la date de la journée (départ dans la plus basse division).

Absences :

Il est indispensable de prévenir en cas d'absence d'une équipe, pour assurer le bon fonctionnement de la compétition.

- Absence prévenue : descente d'une division, et l'équipe marque 0 point sur l'épisode.
- Absence non prévenue : descente de 2 divisions, l'équipe marque 0 point sur l'épisode et une amende du montant fixé par le comité pour la saison sera appliquée.
- **Deux absences : élimination de l'équipe et retrait de la compétition.**

Buvette :

Une buvette pourra être organisée par les clubs accueillants pour les différents tours.

